

Cabinet du Préfet – Affaires militaires – Prisonniers de guerre –
Dossiers par thèmes, 1940-1945 (M11409)

Lettre de Tuchel, Oberstuführer (lieutenant SS) de Melun au préfet de Seine-et-Marne, demandant l'arrestation de
juifs, le 8 mars 1943

SD im Bereich des
Militärbefehlshabers

Aussenkommando de MELUN

*2492
Cabr.*
MELUN, le 8 Mars 1943.

A M. le Préfet de Seine-et-Marne

Je vous invite par la présente à faire arrêter les
juifs désignés ci-après et à les faire conduire à mes services
Samedi le 13 Mars 1943, 21 rue Delaunoy à MELUN, pour 10 heures
du matin. Lors de l'arrestation il convient de veiller à ce que
les intéressés emportent du ravitaillement pour un jour, des
vêtements, des chaussures, des couvertures et les articles de
toilette nécessaires; les couvertures mises à part, les bagages
ne devront pas comporter plus d'une valise. Après l'arrestation,
les logements sont à mettre sous scellés et les clefs devront
être déposées à mes services. Je vous prie en outre de faire
le nécessaire en vue d'assurer le transport de ces juifs depuis
mes services jusqu'au camp de DRANCY; ce transport devra être
effectué Samedi, le 13 Mars 1943 à 11 heures. Il s'agit de :

- Léon, demeurant à VARREDES
- née Colette
- Isaac, demeurant à FUBLAINES
- née Rachel

Si chez ces personnes devaient encore se trouver d'au-
tres juifs, ceux-ci devront également être arrêtés.

signé : TUCHEL

Oberstuführer